# DONNÉES SUR LE MARIAGE ET LA SITUATION DE LA FEMME MOFU

## (massifs de Duvangar et de Wazan, Cameroun du Nord

Jeanne-Françoise VINCENT Ethnologue C.N.R.S.

Il y a juste quarante ans, l'expédition ethnologique Dakar-Djibouti dirigée par Marcel GRIAULE s'arrêtait dans le Nord du Cameroun, le temps d'une rapide enquête chez les « Kirdi », et repartait à regret (1). En fait il faudra attendre encore une vingtaine d'années pour que les ethnologues manifestent un intérêt suivi à ces « païens de montagne » (2). Cet intérêt se tourna d'abord vers le groupe le plus méridional, les Fali, occupant les massifs dominant la vallée de la Bénoué (3). Depuis les années 1965 d'autres groupes montagnards plus au Nord ont été progressivement étudiés, Matakam, Muktele (3), Mofu enfin. En raison, semble-t-il, de l'existence de

travaux démographiques récents et solides consacrés à ces montagnards (4) l'optique de ces nouvelles études se faisait plus nettement sociologique: les résultats obtenus par le chercheur auprès d'informateurs en nombre forcément limité étaient confrontés à ceux d'enquêtes par questionnaires concernant des cas beaucoup plus nombreux. C'est parce qu'il nous a semblé que cette alliance des observations de terrain et des données statistiques serait particulièrement féconde à propos de l'étude du mariage, que nous avons procédé, essentiellement d'avril à juin 1970, à une enquête précise portant sur le mariage et la situation de la femme dans deux massifs Mofu, Duvangar et Wazan.

#### 1. Présentation des Mofu

Avant de présenter les résultats chiffrés de cette enquête, il nous faut exposer ce que, au bout de quatre années d'études, nous entendons par Mofu.

Selon l'Administration, d'abord coloniale française puis camerounaise, les Mofu constitueraient un groupe unique occupant le rebord montagneux qui domine à l'Ouest la plaine du Diamaré.

Leur région serait très étendue puisqu'elle s'étalerait sur plus de 50 km de longueur du Nord au

<sup>(1)</sup> M. Leiris: «L'Afrique fantôme». Paris N.R.F., 1934, 533 p. cf., pp. 154-163.

<sup>(2)</sup> Il serait cependant injuste de ne pas signaler qu'entre 1935 et 1950 des ethnologues amateurs — administrateurs ou adjoints de la F.O.M. pour la plupart — publièrent diverses courtes études sur ces populations. La teneur en a été reprise par B. LEMBEZAT qui les a résumées d'après son expérience et ses travaux propres — il fut lui aussi administrateur de la F.O.M. en ces régions — dans « Populations païennes du Nord-Cameroun et de l'Adamaoua ». P.U.F., 1961, 252 p.

<sup>(3)</sup> J.P. Lebeuf: « L'habitation des Fali ». Paris, Hachette, 1961, 608 p.

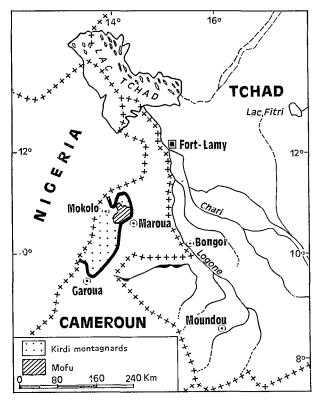
J.G. Gauthier: « Une société africaine traditionnelle, les Fali ». Bordeaux, fiches pédag., 1965, 65 p.

J.Y. MARTIN: « Les Matakam du Cameroun ». Paris, Mém. ORSTOM, nº 41, 1970, 215 p.

B. JUILLERAT: « Les bases de l'organisation sociale chez les Muktele (Nord-Cameroun). Paris, *Mém. Inst. Ethnolog.*, nº VIII, 1971, 271 p.

<sup>(4)</sup> A.M. Podlewski: « Dynamique des principales populations du Nord-Cameroun ». Paris. Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol. III, nº 4, 1966, 194 p.

Sud, et sur 10 km de largeur moyenne d'Est en Ouest (cf. cart. 1). Le groupe Mofu serait coupé par la limite entre les deux préfectures voisines du Diamaré et du Margui-Wandala et se répartirait en deux moitiés d'importances dissemblables, administrées donc chacune par une préfecture : les « Mofu du Sud » (19 000 personnes) par celle du Margui-Wandala (chef-lieu Mokolo) et les « Mofu du Nord » (32 000 personnes) par celle du Diamaré (chef-lieu Maroua).



CARTE 1. — Croquis de localisation des Kirdi montagnards du Nord-Cameroun

En fait, en dehors de ce nom commun de « Mofu » et de leur situation identique de montagnards, les deux groupes n'ont selon nous aucune parenté. Tout d'abord ils parlent des langues différentes. Ensuite, l'un et l'autre récusent cette parenté lorsqu'elle leur est suggérée. Par ailleurs l'observateur étranger ne peut manquer de noter les nombreux points de divergence entre les deux populations. Les différences sur le plan des techniques apparaissent immédiatement; on les décèle par exemple dans le plan des habita-

tions, dans la forme des poteries et des greniers, dans le détail des costumes des femmes et jeunes filles, enfin dans la tenue des champs et la façon de cultiver et de récolter le mil. Mais il existe des différences moins apparentes et tout aussi significatives dans l'organisation sociale et religieuse conduisant également à l'idée de deux sociétés distinctes. C'est ainsi par exemple que les Mofu du Sud, comme les Mafa leurs voisins Nord, possèdent des castes rigoureusement endogames de forgerons : au contraire chez les Mofu du Nord, les artisans de la forge se marient librement. C'est ainsi encore, que les Mofu du Sud ignorent totalement la fête du Taureau, fête triennale ou quadriennale d'une importance capitale chez les Mofu du Nord.

Cette séparation nette entre les deux populations correspond d'ailleurs assez bien à une limite géographique naturelle, celle de la rivière Tsanaga, dont le large lit est sans doute à sec durant neuf mois de l'année mais qui roule des masses d'eaux importantes en saison des pluies. On peut dond distinguer des « Mofu du Nord-Est de la Tsanaga » de « Mofu du Sud-Ouest de la Tsanaga ».

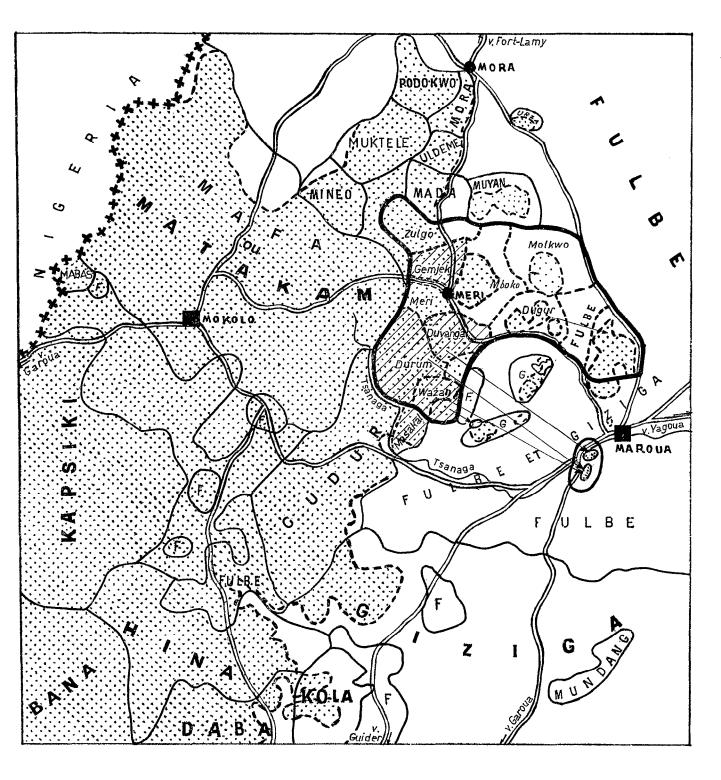
Il est intéressant de noter que cette opinion pressentie dès notre arrivée et renforcée au cours des années d'enquête est également celle des Fulbe voisins des Mofu du Nord. Réservant à ceux-ci l'appellation de Mofu, ils déclarent à propos des « Mofu du Sud » : « du côté de Goudour ce ne sont plus des Moufou » (1). Ils appellent quant à eux ces populations « Kora Daba », les rapprochant peut-être ainsi par cette dénomination des Daba, montagnards eux aussi, situés plus au Sud.

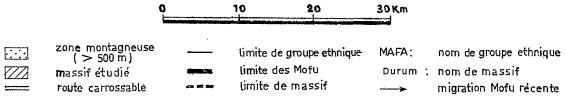
Le nom même de Mofu est d'origine incertaine. Il existe sans doute chez les « Mofu du Sud » un massif (2) portant aujourd'hui ce nom, mais l'avait-il déjà avant l'arrivée des premiers administrateurs? En tout cas, il est sûr que les treize autres massifs « Mofu du Sud », ne constituant pas alors une entité politique mais seulement une unité culturelle et linguistique, n'ont jamais songé dans le passé à se rassembler sous ce nom.

Ce nom de Mofu est donc un nom qui a été donné de l'extérieur à ces populations, peut-être par les

<sup>(1)</sup> E. Mohammadou: « Histoire des Peuls Feroobe du Diamaré ». Doc. ronéot. Niamey, Yaoundé, 1970, 482 p. (cf. p. 174).

<sup>(2)</sup> Ainsi qu'il est désormais d'usage lorsque l'on étudie ces populations, nous entendons par « massif » un groupe social déterminé, habitant un ensemble montagneux délimité par des vallées ou en bordure de plaine.





Carte n° 2. — Situation du groupe dit Mofu. (d'après la carte ethnique d'A. Hallaire et des enquêtes personnelles de J.-F. Vincent)

Fulbe d'abord, et à coup sûr par les administrateurs européens. Il semble bien qu'il a été appliqué d'abord par ces derniers aux montagnards situés au Nord de la Tsanaga. En effet, après des recherches aux Archives Nationales de Yaoundé, nous avons découvert que la carte allemande Moisel (Maroua C 4) utilisait déjà dans son édition de 1912 le nom de Mofu mais pour désigner un massif au Nord de la Tsanaga. Nous n'avons trouvé ce nom employé à propos de populations qu'à dater de 1928 dans les rapports de tournées d'administrateurs français. Il est ensuite utilisé couramment par ceux-ci pour désigner les montagnards du Nord de la Tsanaga.

Actuellement, de part et d'autre de la Tsanaga, les jeunes générations commencent à se dire Mofu, sachant que l'Administration les considère comme telles. Les hommes âgés refusent cette appellation, se reconnaissant seulement comme « ndu ma ngwa-ay » au Nord de la Tsanaga, « ndu do ngwa-ay » au Sud, mot à mot dans les deux groupes « les hommes des rochers ».

C'est donc par une convention personnelle mais étayée par certains usages anciens que nous réservons ce terme de Mofu aux Mofu du Nord. Quant aux Mofu du Sud, nous les nommons « Gudur », reprenant l'appellation usitée par les Mofu du Nord et qui fait allusion à la quasi-hégémonie religieuse exercée avant la pénétration européenne par le massif de Gudur sur les massifs frères environnants, hégémonie qui ne s'étendit jamais au Nord de la Tsanaga.

A propos du cas des Mofu on saisit combien est fragile la distinction actuelle en groupes ethniques : c'est tout le problème de l'ethnie qui se pose.

En essayant de cerner l'identité des Mofu, on voit éclater en groupuscules un ensemble que l'on croyait et que l'on aurait voulu cohérent. Il est peu satisfaisant en effet d'être amené à diviser alors que l'on souhaiterait au contraire regrouper pour des raisons évidentes de clarté et de commodité... Dans la mesure toutefois où l'on accepte la célèbre définition de l'ethnie du géographe J. RICHARD-MOLARD — suivant laquelle l'ethnie en dernier ressort n'existe que dans l'idée que les intéressés en ont — il nous faut accepter cette fragmentation soulignée par les Mofu euxmêmes.

A la distinction de base entre Mofu et Gudur, on peut ajouter d'autres divisions, établies cette fois à l'intérieur des Mofu proprement dits. Là aussi nous sommes guidée à la fois par les affirmations des montagnards et par des observations personnelles.

Les Mofu du Diamaré, dont la culture matérielle

est partout la même, se divisent pourtant en trois groupes:

— les Mofu de Duvangar-Durum-Wazan représentent un ensemble très homogène, à la fois culturellement et linguistiquement. Au nombre de 13 000, ils parlent la même langue, se considèrent comme frères et se marient presque exclusivement entre eux. Bien que chacun des trois massifs possède un chef distinct, la conception d'une forte autorité politique est partout la même et fait de chaque massif une petite principauté. De plus les croyances religieuses son identiques, en particulier le culte des ancêtres très diversifié et codifié. Enfin tous trois sont liés par le même cycle de fêtes annuelles et quadriennales (1);

— les Mofu de Zulgo-Gemžek-Meri-Mboko constituent un ensemble beaucoup plus lâche de 15 500 personnes. Cet ensemble existe pourtant grâce aux fêtes annuelles et cette fois triennales que célèbrent ces massifs suivant un ordre ancien et rigoureux. La répartition du pouvoir politique — et là son peu d'importance — est également semblable à travers les quatre massifs, ainsi que le culte des ancêtres, nettement moins poussé et contraignant que celui des Mofu de Duvangar-Durum-Wazan. De plus ces quatre massifs ressentent l'un vis-à-vis de l'autre un sentiment de parenté seulement et non de fraternité, et l'individualisme de chacun est renforcé par l'existence de quatre langues distinctes;

— les Mofu de Mikiri-Mowhotl-Tsere-Dugur-Tšakidžebe forment le dernier groupe, le plus émietté et le moins nombreux puisque ces cinq massifs ne rassemblent que 3 500 personnes (2). Peuplant les montagnes-îles s'avançant dans la plaine de Maroua, ce sont eux les plus en contact avec les Fulbe et les Giziga. Ces relations de voisinage n'ont pourtant pas entamé leur personnalité montagnarde. Leur culture matérielle demeurée intacte les rapproche

<sup>(1)</sup> L'ordre dans lequel nous donnons le nom des massifs correspond à celui dans lequel sont célébrées ces fêtes, le massif nommé le premier les débutant.

<sup>(2)</sup> Un cas resté en suspens est celui du gros massif isolé de Molkwo (7 000 personnes). Certains de nos informateurs le considèrent comme apparenté à eux, d'autres non. Seule une enquête effectuée sur le massif même, enquête que nous n'avons pas encore eu le temps de mener mais que nous avons en projet, nous permettra de trancher. Si comme il est probable, les Molkwo se révèlent être des Mofu au sens large il faudrait les rattacher aux Mofu de Mikiri-Mowholt-Tsere-Dugur-Tsakidzebe, à qui ils sont déjà rattachés, semble-t-il, par leurs fêtes annuelles et triennales. Ceci porterait ce dernier groupe de Mofu à 10 500 et les Mofu du Nord de la Tsanaga à 39 000 personnes.

des Mofu de Duvangar-Durum-Wazan mais ils parlent deux langues — encore différentes des cinq déjà rencontrées — se rattachant, semble-t-il, à celle de Meri. Le pouvoir peu étendu du chef de Massif et la multiplicité des chefs, ainsi que la faible complexité du culte des ancêtres, les apparentent plutôt aux Zulgo-Gemžek-Meri-Mboko. Le lien qui unit entre eux ces massifs est faible là aussi. On rencontre en effet chez eux deux cycles de fêtes distincts: l'un de trois et l'autre de quatre ans pour les fêtes à périodicité irrégulière mais les cinq massifs célèbrent l'un après l'autre la fête annuelle liée aux récoltes.

Ces explications détaillées sur les différences entre Mofu, particulièrement entre Mofu du Nord de la Tsanaga, permettent de saisir que les résultats de nos enquêtes sur le mariage et la situation de la femme effectuées à Duvangar et Wazan ne sont valables que pour l'ensemble Duvangar-Durum-Wazan et ne saurait être étendus aux deux autres ensembles Mofu du Diamaré, encore moins aux Gudur du Margui-Wandala (1).

### 2. Présentation de l'enquête

L'enquête dont nous allons examiner les résultats a été menée simultanément à Duvangar et à Wazan par deux enquêteurs distincts, Mofu et originaires du massif même où ils travaillaient. Elle s'est déroulée sur deux mois, du 15 avril au 15 juin 1970, et a porté sur 334 femmes mariées ou l'ayant été (206 de Duvangar et 128 de Wazan) soit le 1/5 environ des femmes mariées sur les deux massifs. Chaque entretien a duré entre une heure et une heure et demie et comportait d'abord des questions générales : massif de naissance, clan, enfants morts ou vivants, mari actuel, co-épouses, autels personnels, déplacements en dehors du massif, puis des récits de mariage très détaillés et le cas échéant des récits de divorce ou veuvage et de remariage. L'enquête cautionnée à la fois par les autorités administratives (sous-préfecture de Meri) et traditionnelles (chefs de canton, chefs de massif et chefs de quartier) a été bien accueillie

par les femmes qui connaissaient depuis deux ans l'objet de nos recherches (2) et se sont prêtées sans réticences à ces interrogatoires.

Nous avons choisi de mener cette enquête auprès des femmes afin d'obtenir des données chiffrées ayant valeur statistique sur la polygamie, le divorce et le veuvage, données qui étayeraient nos résultats personnels, basés sur des entretiens en nombre forcément limité. Nous désirions également établir de façon sûre le schéma du mariage chez les Mofu, schéma que nous avions provisoirement dressé après une vingtaine d'entretiens approfondis (3).

Les 334 femmes interrogées se répartissent par tranches d'âge de la façon suivante :

Ces proportions avaient été établies à Yaoundé (4) et correspondent à celles de la pyramide d'âges de référence des « montagnardes du Nord-Cameroun » adressée par la Mission Socio-Economique du Nord-Cameroun, pour 94 100 femmes habitant en montagne, mariées ou l'ayant été (5). Ces 94 100 femmes se répartissent en effet ainsi :

```
- de 20 ans :
                    42 soit 12,6 du total ou — de 20 ans : 12,6 %
de 20-29 ans :
                   104 soit 31,2
                                   >>
                                           ou de 20-39 ans : 57,3 %
de 30-39 ans :
                    87 soit 26,1
                                    >>
de 40-49 ans :
                    51 soit 15,3
                                    >>
                                           ou de 40-59 ans : 23,3 %
de 50-59 ans :
                    27 soit 8
                                    >>
+ de 60 ans :
                    23 soit 6,8
                                           ou + de 60 ans : 6,8 %
                                    >>
- de 20 ans : 11 900 soit 12,7 du total
de 20-29 ans : 30 700 soit 32,6 »
                                           ou - de 20 ans : 12,7 %
                                           ou de 20-38 ans : 58,9 %
de 30-39 ans : 24 700 soit 26,3
                                    >>
de 40-49 ans : 13 600 soit 14,4
                                    >>
                                           ou de 40-59 ans : 22,3 %
de 50-59 ans: 7 400 soit 7,9
                                    >>
+ de 60 ans : 5 800 soit 6,1
                                           ou + de 60 ans : 6,1 %
```

<sup>(1)</sup> L'ignorance de ces distinctions entre Mofu, par A.M. Podlewski (« Dynamique des principales populations » op. cit.) s'explique chez un démographe travaillant surtout par l'intermédiaire d'enquêteurs. Cependant, elle nous empêche d'utiliser directement, à propos de nos populations, ses données démographiques concernant les « Mofou », « païens de montagne » puisque celles-ci reposent sur des échantillons provenant essentiellement de quartiers « Gudur » ou Mofu du Sud (15 sur 19) et pour le restant, de quartiers Meri. Toutefois ces données nous fourniront des comparaisons utiles.

<sup>(2)</sup> En janvier, février et mars 1969, nous avions déjà procédé — mais à Wazan exclusivement — à une enquête par enquêteurs et questionnaires. Cette enquête portait uniquement sur les hommes du massif qui ont été interrogés dans leur quasi-totalité. Ainsi ont été recueillies diverses données générales: lieu de naissance, mariage, responsabilités et compétences, cultes individuels. Ces résultats synthétisés en tableaux seront exposés dans une prochaine publication.

<sup>(3)</sup> Les 428 récits détaillés de mariage obtenus seront exploités dans une étude différente de celle-ci.

<sup>(4)</sup> Les conseils de G. WINTER, économiste et statisticien ORSTOM, nous ont été particulièrement précieux dans l'établissement de ces proportions.

<sup>(5)</sup> J.L. CALLIES: « Enquête démographique au Cameroun — Résultats définitifs pour la région Nord». Pub. INSEE, 1968, 135 pages. On notera que cette pyramide comporte un creux au niveau de la première classe d'âge, dû selon l'auteur du rapport aux difficultés à bien évaluer l'âge des jeunes filles et des très jeunes femmes. Nous avons respecté cette infériorité numérique mais l'avons compensée en n'interrogeant que des femmes mariées dans cette classe qui, suivant le même rapport, comporte chez les montagnards 18 % de filles célibataires.

La plus grande difficulté de notre enquête a consisté à attribuer un âge correct aux femmes interrogées puisque l'état civil n'est encore qu'embryonnaire au Nord-Cameroun. Pour cela, on s'est basé sur le nombre d'années séparant la puberté du mariage et sur l'âge des enfants aînés vivants, en tenant compte des avortements et des morts qui ont pu les précéder. Les femmes interrogées ne comportaient que 7 % de femmes sans enfants, et parmi celles-ci certaines étaient encore jeunes, donc pouvaient plus facilement recevoir un âge apparent. Aussi cet âge des enfants aînés s'est révélé être un assez bon critère. Sans doute des erreurs ont-elles pu se glisser et plusieurs femmes, particulièrement dans les classes âgées, ne se trouvent-elles pas dans leur classe d'âge réelle. Cependant la progression régulière de divers phénomènes (divorces, veuvages, femmes n'ayant plus de mari et vivant seules, etc.) qui seront examinés plus loin, semble indiquer que les âges ont été dans l'ensemble correctement attribués.

Précisons également que toutes les données ont été recueillies à la fois : ce sont les mêmes femmes qui ont répondu successivement aux questions sur le choix de leur mari, sur leurs co-épouses éventuelles, etc.

Enfin nous avons voulu respecter l'importance des différents quartiers composant chaque massif (Duvangar en comporte 4, Wazan 6). Il fallait veiller en effet à ne pas privilégier les quartiers de plaine aux dépens de ceux de montagne, plus retirés et peut-être plus conservateurs. Nous avons utilisé pour cela les résultats du recensement administratif exhaustif de chaque massif effectué en 1967. Ce recensement est très capricieux dans les âges attribués aux montagnards (la pyramide d'âge que nous avions tentée de dresser d'après ces données est en dents de scie). Mais les effectifs semblent correspondre à la réalité, du moins dans l'ordre de grandeur. Nous avons donc établi avec nos enquêteurs un plan de travail, en indiquant d'une part le nombre de femmes à interroger dans chaque tranche d'âge, et d'autre part en précisant à l'intérieur de celle-ci le nombre de femmes à interroger dans chaque quartier.

Nous espérons avoir rassemblé ainsi suffisamment de garanties pour pouvoir faire considérer comme solides les chiffres et les proportions que nous allons présenter.

#### 3. Principaux résultats

## 3.1. ORIGINE DES FEMMES MARIÉES

190 femmes sur 334 sont originaires du massif où elles sont aujourd'hui mariées, soit 57 % de l'en-

semble. C'est là une proportion importante qui s'explique par le grand nombre de clans représentés sur chaque massif (nous en avons recensé 14 sur Wazan). Plus curieuse encore est la proportion non négligeable, 17 %, de femmes ayant trouvé mari dans le quartier même où elles sont nées, proportion qui s'explique selon nous par cette même hétérogénéité clanique (1).

144 femmes proviennent des massifs limitrophes, soit 43 % des femmes mariées. Parmi celles-ci:

- 62 viennent de Durum (qui est avec ses 7 300 personnes le plus important massif de la région),
- 24 viennent de Duvangar (pour les femmes mariées à Wazan), de Wazan (pour les femmes mariées à Duvangar) ou de villages de plaine récents ayant essaimé à partir de ces deux massifs.

Donc 59 % de ces « étrangères » (26 % de l'ensemble des femmes mariées) parlaient en fait la même langue que leur mari au moment de leur mariage et c'est seulement pour 41 % d'entre elles (17 % de l'ensemble des femmes mariées) qui parlaient avant leur mariage une langue différente de celle du massif où elles se trouvent mariées, que le mariage a représenté une véritable expatriation.

On remarque aussi que 276 mariages sur 334 (83 % des mariages observés) ont eu lieu entre les trois massifs de Duvangar, Durum et Wazan. Il s'agit bien là de mariages préférentiels et non de mariages s'expliquant par le voisinage, car chacun des deux massifs étudiés est flanqué d'autres massifs aussi proches, mais qui ne leur fournissent pourtant au total, nous l'avons vu, que 17 % de ses femmes.

#### 3.2. SITUATION MATRIMONIALE ACTUELLE

## (a) Premiers mariages

Le tableau ci-dessous expose la situation matrimoniale des femmes interrogées, en séparant les femmes actuellement mariées de celles qui n'ont plus de mari. Chez les unes et les autres, nous distinguons entre celles qui en sont (ou en étaient) toujours à leur premier mariage et celles qui sont (ou ont été)

<sup>(1)</sup> Signalons à titre de comparaison que J.Y. Martin qui a étudié dans deux massifs Mafa l'origine des femmes mariées, a découvert également chez ces montagnards une forte proportion de femmes originaires du massif même: 38 % dans l'un et 46 % dans l'autre (J.Y. Martin, op. cit., p. 164-165). Notons que ces deux massifs ne comportaient, le premier que trois clans anciens, (plus quelques clans « étrangers » minoritaires d'installation récente) et le second que quatre clans (et pas d'étrangers du tout).

	Fe	emmes marié	es	F	emmes seule	s	Femmes interrogées				
Age	Mariées 1 fois	Mariées plus. fois	Total	Mariées 1 fois	Mariées plus. fois	Total	Mariées 1 fois	Mariées plus. fois	Total		
— de 20 ans. 20 à 29	86 53 25	18 29 20 10	42 104 82 45 16 8	5 6 10 12			42 86 58 31 16 19	18 29 20 11 4	42 104 87 51 27 23		
Total	219	78	297	33	4	37	252	82	334		

Tableau I. — Situation matrimoniale des femmes de Duvangar et Wazan

remariées, soit à la suite de divorces, soit à la suite de veuvages.

La figure 1 concerne uniquement les femmes mariées et utilise une partie du tableau 1 pour montrer quelle est, à l'intérieur de chaque classe d'âge, la proportion des premiers mariages et des remariages. On constate que dans les cinq premières classes d'âge la proportion des premiers mariages décroît régulièrement au fur et à mesure que l'âge des femmes augmente, ce qui est logique. Cependant, dans la dernière classe d'âge des plus de 60 ans, le nombre des premiers mariages augmente brusquement. Cette classe ne comprenant que 8 femmes, on est tenté d'invoquer la faiblesse de l'effectif et de

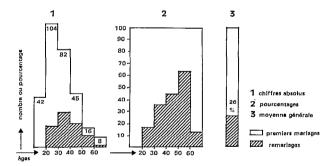


FIG. 1

dénier à cette remontée toute valeur significative. En fait un examen séparé des deux types de remariages, après divorce et après veuvage, nous montrera que cette remontée possède un sens et que le petit nombre de cas ne fait qu'accentuer un phénomène qui existe.

Toutefois, si l'on répartit l'ensemble des femmes mariées en trois grands groupes d'âge (1 : moins de 20 ans ; 2 : 20 à 40 ans ; 3 : plus de 40 ans), le mouvement général reste celui d'une décroissance régulière du nombre des premiers mariages.

- 1: 42 femmes sur 42 en sont à leur 1<sup>er</sup> mariage, soit 100 %
- 2: 139 femmes sur 186 en sont à leur 1er mariage, soit 75 %
- 3: 38 femmes sur 69 en sont à leur 1<sup>er</sup> mariage, soit 55 %.

La proportion d'ensemble pour 100 femmes mariées est de 74 premiers mariages et 26 remariages. Elle passe à 76 premiers mariages et 24 remariages si l'on adjoint aux précédentes les femmes n'ayant plus de mari au moment de l'enquête mais ayant été mariées (on obtient alors 252 premiers mariages pour 334 femmes interrogées).

On le voit, cette proportion de « premiers mariages » est forte. Si l'on se reporte aux travaux de divers chercheurs, on constate même qu'elle est une des plus fortes du Nord-Cameroun.

Chez les montagnards du Nord-Cameroun, on trouve en effet :

- 79 premiers mariages (sur 100) chez les Mofu du Sud (1),
- 68 premiers mariages (sur 100) chez les Hina (1), 61 premiers mariages (sur 100) chez les Daba (1),
- mais 28 premiers mariages (sur 100) chez les Muktele (2),

et chez les « païens de plaine »:

- 61 premiers mariages chez les Moundang (1),
- 50 premiers mariages chez les Gidar (1), mais 35 premiers mariages chez les Guiziga (3).

Enfin chez les islamisés:

- 44 premiers mariages chez les Mandara (1),
- 30 premiers mariages chez les Fulbe (1).

<sup>(1)</sup> A.M. Podlewski, op. cit. cf. p. 171.

<sup>(2)</sup> B. JUILLERAT, op. cit. cf. p. 232.

<sup>(3)</sup> G. PONTIE: « Les Guiziga du Sud de Maroua. Etude des structures sociales », doc. ronéot. ORSTOM, Yaoundé, 1968, 267 pages (sous presse), cf. p. 133.

## (b) Remariages

Le tableau ci-après permet de voir de quelle

façon se décompose la somme des mariages représentés par les femmes interrogées.

TABLEAU 2. — Répartition des mariages totalisés par les femmes de Duvangar et Wazan

	1 mari	2 maris	3 maris	4 et plus	Total fem. inter.	Total des maris
Fem. actuel <sup>t</sup> mariées	219	72	4	2	297	387
Fem. n'ayant plus de mari	33	4	0	0	37	41
Total femmes interrogées	252	76	4	2	334	<del></del>
Total des maris	252	152	12	12	-	428

Si l'on ramène à 100 les chiffres indiqués, on obtient pour 100 femmes mariées, puis pour 100

femmes sans mari, enfin pour 100 femmes interrogées les chiffres suivants :

TABLEAU 3. — Répartition des mariages totalisés par 100 femmes

	1 mari	2 maris	3 maris	4 et plus	Nombre de maris
Pour 100 femmes actuellement ma- riées	73,7	24,3	1,3	0,7	130
Pour 100 femmes n'ayant plus de mari	89,1	10,9		_	111
Pour 100 femmes interrogées	74,4	22,8	1,2	0,6	128

En fait il faut surtout retenir le premier chiffre qui concerne les femmes actuellement mariées. Car il est bien évident que le cas particulier des femmes seules ne pourra qu'affaiblir le total des mariages.

Ce nombre de remariages est déjà peu élevé et cela nécessite une comparaison avec d'autres populations du Nord-Cameroun.

Chez les voisins des Mofu, on trouve les chiffres suivants (1):

pour 100 femmes Mofu du Sud . 124 mariages pour 100 femmes Hina ..... 142 mariages pour 100 femmes Daba ..... 167 mariages pour 100 femmes Fulbe ..... 273 mariages

Les trois premières populations sont des montagnards comme les Mofu et connaissent eux aussi une stabilité certaine. Les Mofu du Sud présentent même une stabilité encore plus forte que celle des Mofu de Duvangar-Durum-Wazan. Au contraire, chez les Fulbe, les femmes restant chez le même mari constituent une minorité.

Que faut-il en conclure? Pous A.M. Podlewski le petit nombre de remariages féminins est un des indi-

ces permettant — avec l'élévation relative de l'âge de la femme au premier mariage et la présence d'une forte fécondité — de juger du peu d'influence des Fulbe ou Islamisés sur les montagnards (2). De plus, selon lui, ces trois éléments sont liés entre eux et constituent une caractéristique des sociétés de montagne restées traditionnelles.

S'il en était ainsi, les Mofu seraient de « purs montagnards » puisqu'ils se trouvent presque en bas de l'échelle proposée par A.M. Podlewski. En fait les choses ne sont pas si simples. Tout d'abord, il n'est pas certain que les faits soient liés. On peut fort bien rencontrer par exemple des montagnards à fécondité élevée présentant pourtant une nette instabilité féminine. Les travaux de A.M. Podlewski qui mettent en évidence la grande fécondité des femmes Mafa — à la fois le plus important groupe ethnique montagnard et un de ceux qui ont su le mieux préserver leur culture propre (3) — n'ont malheureuse-

<sup>(1)</sup> A.M. PODLEWSKI, op. cit., p. 171.

<sup>(2)</sup> A.M. Podlewski, op. cit., p. 163.

<sup>(3)</sup> J.Y. Martin (op. cit.) parle même à propos des Mafa face à la vie moderne d'une « stratégie de résistance » (cf. p. 200).

ment pas porté sur leur stabilité conjugale. Cependant les résultats de l'enquête démographique MISOENCAM sur le Nord-Cameroun donnent 200 mariages pour 100 femmes Mafa mariées (1). Chez les Mofu de Zulgo et Gemžek nos informateurs ont également souligné l'instabilité du mariage et affirmé qu'il en était chez les Mada (2) et les Muyan leurs voisins du Nord.

Une étude géographique récente concernant les Ouldémé signale également une « instabilité féminine très ancienne » (3), observation confirmée par l'enquête démographique sur le Nord-Cameroun déjà citée, qui donne le chiffre de 2,2 mariages par femme mariée chez les « Podokwo-Ouldémé » occupant les massifs voisins des Zulgo et Mada. Enfin B. JUILLERAT, qui a travaillé chez les Muktele, groupe montagnard situé au Nord des Zulgo, a expressément relevé la très forte instabilité des femmes mariées (4). Or toutes ces ethnies à grande instabilité féminine ont comme les Mafa une population enfantine importante.

Par ailleurs l'accroissement de l'instabilité matrimoniale — et l'instabilité tout court — n'est pas

(1) J.L. CALLIES: « Enquête démographique », op. cit.

cf. p. 42 et p. 76.

Signalons à ce propos notre embarras devant les divergences de résultats entre cette enquête et celle d'A.M.
Podlewski. Le même phénomène étudié dans la même population donne lieu à des estimations chiffrées parfois éloignées l'une de l'autre. Ainsi pour ce même problème de la moitié matrimoniale: par femme Mandara, 3,0 mariages selon J.L. Callies, 2,18 selon A.M. Podlewski; par femme Guidar, 2,3 mariages selon J.L. Callies, 1,84 selon A.M. Podlewski; et même par femme Mofu, 1,8 mariage selon J.L. Callies, 1,24 selon A.M. Podlewski. Nos enquêtes — même compte tenu du sens géographique précis que nous donnons au nom « Mofou » — nous rapprochent davantage, on le voit, de ce dernier auteur.

forcément lié à l'islamisation. Bien des facteurs peuvent l'expliquer, la descente des montagnards en plaine ou la fréquence accrue des marchés par exemple (5). De plus cette instabilité du mariage chez les montagnards est-elle toujours récente? Là encore on manque de documents chiffrés. Tout ce qu'on peut dire c'est qu'elle est largement répandue actuellement dans les différents groupes ethniques de « païens de montagne ». Finalement on peut se demander si ce n'est pas plutôt la stabilité conjugale qui est à expliquer puisque « société traditionnelle montagnarde » est loin de signifier « durée et solidité du mariage ».

Nous pensons pour notre part que la stabilité du mariage chez les Mofu de Duvangar et Wazan est à mettre en relations avec les particularités du culte des ancêtres que nous avons observées dans l'ensemble des trois massifs. Tout d'abord le culte des ancêtres est poussé beaucoup plus loin sur ces massifs que chez les voisins. En effet, chaque homme adulte - et non comme chez les Mafa l'aîné seulement - rend dans sa salle des greniers un culte à trois ancêtres-hommes appartenant à trois générations différentes: son père défunt, le père et le grand-père de celui-ci auxquels il faut ajouter la mère défunte du maître de la maison ainsi que la mère de son père. Le grand-père du grand-père défunt possède également son autel, mais cette fois à l'entrée de la porte de la case dont il est présenté comme le gardien. Enfin un cinquième autel pour ancêtre masculin est disposé par chaque homme dans ses champs. L'esprit du père de l'esprit gardien de la porte y réside, disent les Mofu de Duyangar-Durum-Wazan, et c'est lui qui veille sur les champs de son lointain descendant situé cinq générations au-dessous de la sienne.

Bien sûr ces croyances et ce culte pourraient n'être qu'une structure sociale destinée à mieux situer par rapport à ses ascendants chaque « chef de maison », comme disent les Mofu. En réalité l'étendue et la profondeur de ce culte traduisent la force de cette croyance aux ancêtres, force qui nous a frappée également lors d'une étude de la divination Mofu (6). L'assistance aux consultations divinatoires nous a montré en effet que les esprits familiaux, personnifiés de façon très vivante, étaient censés exercer un

<sup>(2)</sup> C'est également l'opinion d'un observateur des Mada, M. Cuingnet, pour qui « il faut souligner la fragilité des unions » dans cette population. M. Cuingnet: « Les Mada », Bull. IFAN, t. XXX, sér. B, nº 3, 1968, pp. 1062-1140.

<sup>(3)</sup> A. Hallaire: « Hodogway (Cameroun Nord), un village de montagne en bordure de plaine ». Atlas des structures agraires au Sud du Sahara, nº 6, Paris-La Haye, Mouton 1971, 4 cartes, 11 figures, 84 pages.

<sup>(4)</sup> B. JUILLERAT: « Les bases de l'organisation sociale » (op. cit.) cf. p. 232, où le chiffre record de 268 mariages pour 100 femmes mariées est avancé. Toutefois la réalité doit être un peu moins mouvementée car d'une part, l'auteur s'est attaché uniquement aux femmes de plus de 25 ans, négligeant les mariées de 15 à 25 ans chez qui la stabilité est habituellement plus grande, d'autre part, parmi les femmes interrogées se trouvait une forte proportion de femmes de plus de 35 ans.

<sup>(5)</sup> Cf. l'étude de J. Boutrais: « Aperçu géographique sur l'installation des montagnards en plaine au Nord-Cameroun », doc. ronéot. ORSTOM, Yaoundé, 1968, 113 pages (sous presse).

<sup>(6)</sup> J.F. VINCENT: «Divination et possession chez les Mofu, montagnards du Nord-Cameroun». *Journ. Soc. African.*, XLI, 1, 1971, pp. 71-132 (cf. pp. 117-125).

contrôle et une surveillance constante de leur descendant et sa famille. Ils apparaissent à la fois comme les gardiens de la coutume et comme les garants de l'ordre social. Les Mofu pensent que leurs ancêtres surveillent particulièrement les manifestations de madama, c'est-à-dire d' « impureté », de « mal », qu'ils sanctionnent de maladie et parfois de mort. Or l'adultère, des hommes ou des femmes mais surtout de ces dernières, est présenté comme le cas le plus grave de *madama*, celui qui excite le plus l'irrascibilité des ancêtres. Selon nos informateurs la crainte de la colère des ancêtres fait que l'adultère — qui constitue souvent ailleurs un premier pas vers le divorce — se rencontre rarement chez eux. De plus il existe chez ces Mofu des esprits d'ancêtres spécialisés dans la répression du divorce et expressément chargés de faire tomber malade, à la demande du mari lésé, la femme qui le quitte pour un autre : cette femme, disent-ils, guérira si elle revient à son premier mari après avoir offert un sacrifice d'expiation à l'ancêtre irrité. Dans la mesure où les épouses Mofu sont persuadées de ce pouvoir qu'ont sur elles les ancêtres de leur mari, on comprend qu'elles hésitent à le quitter... Etant donné que les montagnards du Nord-Cameroun ne pratiquent jamais la répudiation et que l'initiative du divorce revient à la femme, la stabilité du mariage Mofu s'explique, semble-t-il, par cette crainte des ancêtres. C'est ainsi en tout cas que les Mofu, qui ont bien noté le petit nombre de divorces chez eux par rapport aux Fulbe, expliquent pour leur part le phénomène. Dans cette hypothèse, les groupes montagnards voisins à forte instabilité conjugale soit connaîtraient un culte des ancêtres peu développé — Muktele (1) et dans une moindre mesure Zulgo, Gemžek et Dugur même inexistant — Uldeme (2) — soit n'assigneraient pas à leurs ancêtres la tâche de surveiller le divorce, soit enfin seraient en train de se détacher de leurs croyances traditionnelles.

Parmi les femmes remariées, nous faisons la distinction entre remariées après divorce et remariées après veuvage. En effet il est anormal de ne pas séparer les deux formes de rupture de mariage. Il est certain qu'un même taux de « séparations » recouvrant divorces et veuvages peut correspondre à de grandes différences, suivant le degré de mortalité de la population étudiée et suivant donc que les veuvages constituent un phénomène négligeable ou non. Chez les Mofu de Duvangar-Durum-Wazan nous

nous trouvons devant une population qui tout en présentant un taux de « séparations » faible, un des plus faibles du Nord-Cameroun, révèle un taux de veuvage élevé, phénomène qui masque donc la particulière rareté du divorce.

Divorce: Voyons d'abord ce qu'il en est du divorce. Sur 297 femmes mariées nous trouvons 50 femmes ayant divorcé, soit 17 % de l'ensemble des femmes.

45 ont divorcé 1 fois

3 ont divorcé 2 fois

1 a divorcé 3 fois

1 a divorcé 5 fois, soit 59 divorces en tout.

Donc pour 100 femmes actuellement mariées, on ne trouve que 20 divorces, et si l'on tient compte également des femmes sans mari mais ayant connu le mariage, on ne trouve plus que 19 divorces pour 100 femmes interrogées (63 divorces pour 334 femmes) chiffre global extrêmement bas on le voit.

Si l'on répartit à nouveau l'ensemble des femmes mariées en trois groupes d'âges :

1: moins de 20 ans;

2: de 20 à 40 ans;

3: de plus de 40 ans,

on découvre qu'il n'y a aucun divorce dans le groupe 1 (0 sur 42) mais qu'il y a 18 % de divorcées dans le groupe 2 (34 sur 186), et 23 % de divorcées dans le groupe 3 (16 sur 69).

C'est dans le groupe 3 que le pourcentage de divorces est le plus important. Apparemment c'est là une situation normale puisque chez les femmes du groupe 2 la vie sentimentale n'est pas terminée. En fait, si on compare cette progression à la progression globale du pourcentage des « séparations », on constate qu'elle est très peu marquée. La proportion de « séparées » dans chacun des trois groupes envisagés est en effet de :

1: 0 sur 42

2: 47 sur 186, soit 25 % de « séparées »

3: 31 sur 69, soit 45 % de « séparées »

Il est donc intéressant de voir de façon plus approfondie ce qu'est la proportion d'ex-divorcées dans chacune des six classes d'âges déjà étudiées. Le tableau 4 ci-contre permet de comparer l'ampleur respective des phénomènes de divorce et de veuvage, classe d'âge par classe d'âge.

<sup>(1)</sup> B. JUILLERAT, op. cit., p. 85.

<sup>(2)</sup> A. HALLAIRE: rens. oral.

Les figures 2 et 3 reprennent la partie du tableau 4 concernant uniquement les femmes mariées. Ainsi apparaît la part relative de chacun des deux phénomènes, divorce et veuvage.

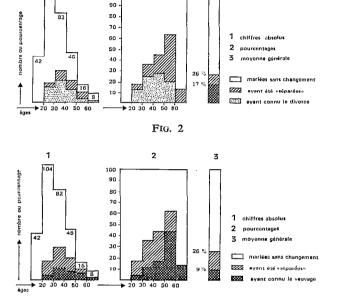


FIG. 3

On constate alors que la progression presque régulière des remariages — sauf chez les plus de 60 ans — est trompeuse. Il y a bien progression et du divorce et du veuvage dans les classes d'âge de 20 à 29 ans puis de 30 à 39 ans, mais à partir de 40 ans les deux tracés divergent. Les ex-divorcées parmi les femmes de 40 à 49 ans sont encore plus nombreuses que les ex-veuves mais à peine. Et chez les femmes de 50 à 59 ans, les ex-veuves sont cette fois nettement plus nombreuses. Chez les femmes de plus de 60 ans la régression est particulièrement marquée puisque... les divorcées sont même absentes. Le petit nombre de femmes mariées dans cette classe d'âge empêche, on l'a vu, d'accorder à cette absence de divorces une valeur absolue. Cette absence est toutefois significative et montre que la régression se poursuit.

Aussi peut-on avancer que, bien que leur taux global de divorce soit encore peu élevé, il existe chez les Mofu de Duvangar-Durum-Wazan une tendance à l'accroissement du nombre des divorces.

Veuvage: Examinons à présent les cas de remariages après mort du mari. Sur 297 femmes mariées nous trouvons 30 ex-veuves (tabl. 4), soit 10 % de l'ensemble des femmes:

29 ont connu 1 veuvage

1 a connu 2 veuvages, soit 31 veuvages en tout

			JEAU T.						- urangar	00 1100				
	F	emmes	remariées			Femme	s seules		Femmes interrogées					
	Ex- divorcées	Ex- veuves	Ex- divorcées + veuves		Div.	Veuves	Div. + veuves	Total	Div.	Veuves	Div. + veuves	Total femmes séparées	Total femmes inter.	
moins de 20 ans					_								42	
20 à 29	4.4	4		18	_		_		14	4	_	18	42 104	
30 à 39	20	9	_	29	_	5	_	5	20	14	_	34	87	
40 à 49	11	7	2	20		6		6	11	13	2	26	51	
50 à 59		7		10		11		11	3	18	_	21	27	
Plus de 60 ans	<b>–</b>	1	-	1	1	12	2	15	1	13	2	16	23	
Total	48	28	2	78	1	34		37	49	62	4	115	334	

Tableau 4. — Divorces et veuvages chez les femmes de Duvangar et Wazan

Donc, pour 100 femmes actuellement mariées on trouve 10 veuvages.. Le taux de veuvage chez les femmes mariées est très inférieur à celui des divorces puisqu'il en représente exactement la moitié.

Là aussi il est intéressant de répartir les femmes mariées en trois groupes d'âges et de voir la proportion de femmes ayant connu le veuvage à l'intérieur de chacun. S'il n'y a aucune ex-veuve dans le groupe 1, il y a:

7 % d'ex-veuves dans le groupe 2 (13 sur 186),

32 % d'ex-veuves dans le groupe 3 (22 sur 69).

La nette disparité entre les groupes 2 et 3 montre bien que le veuvage n'est pas un phénomène constant mais qu'il est en cours de régression. Effectivement,

Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum., vol. IX, nº 3, 1972 : 309-323.

si la mortalité par morbidité paraît encore élevée (signalons à titre de comparaison qu'elle est de 36 ‰ chez les Mofu du Sud pour l'ensemble des hommes et des femmes et de 42 ‰ chez les Mafa (1)) elle est probablement moins forte que par le passé à Duvangar et Wazan en raison de l'installation de deux dispensaires au pied des massifs de Duvangar et de Meri. De plus, la mortalité due aux guerres inter-massifs a cessé avec l'établissement de la paix depuis trente ans environ. Enfin un autre phénomène vient joindre ses effets à celui de la diminution de la mortalité, celui de la longévité plus grande des femmes, connue sur tous les continents.

Si la proportion des femmes ayant connu le veuvage est relativement peu importante chez les femmes mariées — particulièrement, on l'a vu, chez les jeunes femmes — il n'en est plus de même si l'on s'intéresse à l'ensemble des femmes interrogées.

En considérant à nouveau trois grand groupes d'âges, on trouve :

0 % de femmes ayant connu le veuvage dans le groupe 1 (0 sur 42),

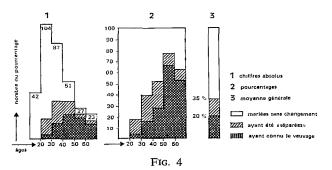
mais 9 % de femmes ayant connu le veuvage dans le groupe 2 (18 sur 191),

et 47 % de femmes ayant connu le veuvage dans le groupe 3 (48 sur 101).

La même disparité apparaît entre les groupes 2 et 3, que celle qui avait été constatée à propos du veuvage chez les femmes mariées, mais elle est cette fois beaucoup plus accusée dans le groupe 3 où presque une femme sur deux a vu son mariage interrompu par la mort de son mari.

Effectivement, parmi les 334 femmes interrogées, il y a 66 femmes ayant connu le veuvage, soit 20 % de l'ensemble des femmes :

64 ont été veuves 1 fois 2 ont été veuves 2 fois.



(1) A.M. Podlewski, op. cit., pp. 95-105.

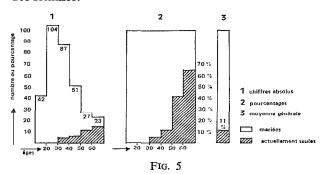
Donc, pour 100 femmes interrogées, on compte 20 veuvages, ce qui donne un taux de veuvage très légèrement supérieur à celui des divorces (qui est de 19 pour 100, on l'a vu). Toutefois la figure 4 montre bien que ces deux taux presque semblables correspondent à deux évolutions différentes.

Le nombre de veuvages constitue un phénomène peu important dans les classes jeunes et concerne surtout les femmes d'un certain âge (2). 72 % des ex-veuves rencontrées sont des femmes de plus de 40 ans.

#### (c) Femmes seules

Parmi les 66 veuves interrogées, 30 étaient remariées, 36 vivaient sans mari. Sur ces 36 veuves, 3 seulement sur les 5 rencontrées à l'intérieur de la classe d'âge de 30 à 40 ans attendaient un remariage. Les 33 autres, auxquelles il faut adjoindre 1 femme ayant connu 2 divorces, ont affirmé avoir choisi de vivre seules, satisfaites, disaient-elles, de la seule compagnie de leurs enfants — le plus souvent mariés mais parfois seulement adolescents.

Ainsi qu'on peut le voir sur la figure 5, cette existence de femmes vivant seules après avoir été mariées constitue un phénomène constant. Sa progression régulière à travers les classes d'âges est aussi à mettre en relation avec la plus grande longévité des femmes.



Ces femmes vivant seules après mariage et veuvage constituent une proportion non négligeable des femmes interrogées: 11 %. Cette proportion nous a étonnée et nous regrettons qu'aucun anthropologue ayant travaillé au Nord-Cameroun ne se soit intéressé au problème des femmes seules. Il serait en effet

<sup>(2)</sup> Notons à propos de cette figure que l'accentuation de la proportion d'ex-veuves dans la classe d'âge des femmes de 50 à 59 ans ne peut recevoir de justification. Etant donné que la même accuentuation se remarquait dans la figure 2, cela suppose que les femmes de cette classe d'âge ont été soit pas assez, soit trop vieillies.

surprenant qu'il s'agisse là d'un phénomène propre aux Mofu de Duvangar-Durum-Wazan (1).

## (d) Femmes de monogames et femmes de polygames

Sur 297 femmes mariées interrogées, nous en avons trouvé 102 ayant pour mari un polygame, soit presque exactement une femme sur trois. Les 297 ménages auxquels appartiennent les femmes rencontrées, totalisent 425 femmes et se répartissent en :

198 ménages à 1 femme

79 ménages à 2 femmes

14 ménages à 3 femmes

3 ménages à 4 femmes

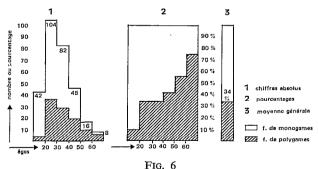
3 ménages à 5 femmes et plus

Le tableau 5 montre comment se répartissent ces ménages monogamiques et polygamiques en fonction de l'âge des femmes mariées interrogées qui en faisaient partie.

Tableau 5. — Répartition des ménages monogamiques et polygamiques

Age des femmes interrogées	Total des f. mariées interrogées	Ménage à 1 femme	Ménage à 2 femmes	Ménage à 3 femmes	Ménage à 4 femmes	Ménage à 5 femmes et plus	Total des f. mariées interrogées + co-épouses
moins de 20 ans 20 à 29 ans 30 à 39 ans 40 à 49 ans 50 à 59 ans plus de 60 ans	42 104 82 45 16 8	38 71 54 26 7 2	4 30 23 13 5 4	0 2 4 4 2 2	0 0 0 1 2 0	0 1 1 1 0 0	46 162 117 73 31 16
Total des f. mar. inter des f. mar. inter. +co-épouses	297	198 198	79 158	14 42	3 12	3 15	425

La figure 6 ne fait qu'illustrer les résultats donnés par le tableau 5. Il apparaît que le fait pour une femme Mofu d'appartenir à un ménage polygamique est un phénomène lié au temps. Plus elle vieillit, plus ses chances d'avoir une ou plusieurs co-épouses augmentent.



<sup>(1)</sup> Ni le rapport de la MISOENCAM sur la démographie du Nord-Cameroun (op. cit.) ni l'étude d'A.M. PODLEWSKI (op. cit.) n'abordent cette question. Toutefois A. HALLAIRE (op. cit. p. 16) note chez les Ouldémé: « Il est fréquent que les vieilles femmes quittent leur dernier mari (surtout si une co-épouse reste au foyer) et viennent finir leurs jours chez un de leurs fils. »

Mise à part la classe d'âge des moins de 20 ans qui compte 10 % seulement de femmes de polygames, la progression est assez régulière.

Cette constatation est assez surprenante car on ne voit pas pourquoi, parmi les toutes jeunes femmes, on ne pourrait pas déjà rencontrer 1/3 d'épouses de polygames. Il faut donc faire intervenir des critères personnels et conclure que les jeunes filles préfèrent épouser un garçon ou un homme non marié.

Par ailleurs, il est normal que le phénomène de la polygamie soit pour les hommes lié au temps: en vieillissant ils augmentent leurs chances de trouver une nouvelle épouse. Dans la mesure où l'âge des épouses est lié à celui des maris, dans la mesure également où la stabilité conjugale est forte, on comprend mieux la progression dans le temps du nombre de femmes de polygames.

Le tableau 6 reprend en partie les chiffres déjà donnés par les tableaux 1 et 4 et sépare donc les « premiers mariages » des remariages après divorce et après veuvage. En plus, dans chacune des trois catégories, il distingue entre femmes de monogames et femmes de polygames.

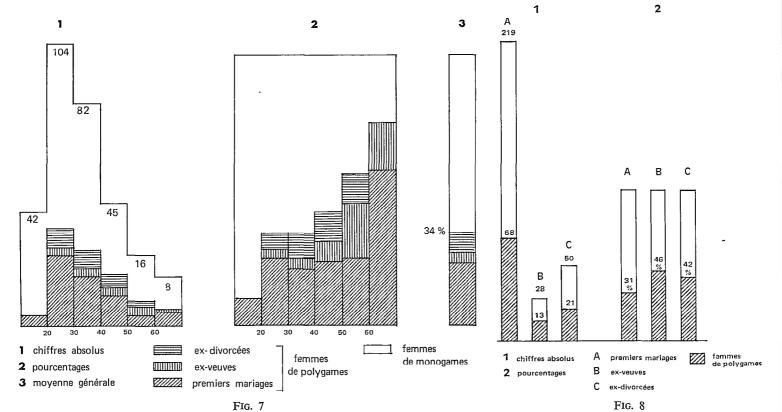
Afin de rendre plus parlants ces chiffres, nous les avons utilisés dans une figure (fig. 7), qui

Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum., vol. IX, nº 3, 1972: 309-323.

322

TABLEAU 6. — Polygamie et situation matrimoniale des femmes

	Pas ch	angé d	e mari	,	Remariées									Total				
				apr	ès divo	orce	apr	ès veu	vage	après	div. +	veu.		total	- "			
Ages	av. co- ép.	ss. co- ép.	total	av. co- ép.	ss. co- ép.	total	av. co- ép.	ss. co- ép.	total	av. co- ép.	ss. co- ép.	total	av. co- ép.	ss. co- ép.	total	av. co- ép.	ss. co- ép.	total
moins de 20	4 26 18 11 4 5	38 60 35 14 2	42 86 53 25 6 7	7 7 4 2	7 13 7 1	14 20 11 3	3 3 3 3	1 6 4 4	 4 9 7 7 1			—   —   2   —	10 10 8 5	8 19 12 5 0	18 29 20 10	4 36 28 19 9 6	38 68 54 26 7 2	42 104 82 45 16 8
Total	68	151	219	20	28	48	13	15	28	1	1	2	34	44	78	102	195	297



montre quelle est, dans chaque classe d'âge, la proportion de « premiers mariages », d'ex-veuves et d'ex-divorcées parmi les femmes de polygames.

Quant à la figure 8, elle illustre cette fois les résultats globaux donnés par le tableau 6 : pour l'ensemble des femmes qui en sont encore à leur premier mari, le pourcentage de maris polygames est de 31 %, mais il monte à 42 % chez les femmes remariées après divorce et à 46 % chez les femmes remariées après veuvage.

Cette différence de situation confirme bien que le premier mariage se fait le plus souvent avec un célibataire. Elle indique aussi que les ex-divorcées et surtout que les ex-veuves trouvent plus facilement à se remarier parmi les hommes déjà mariés.

Nous avons vu jusqu'ici la proportion de femmes de polygames parmi les 297 femmes mariées interrogées, mais cette proportion n'est pas valable pour l'ensemble des femmes de ces massifs. Afin de connaître celle-ci il faut considérer en effet l'ensemble des femmes engagées dans les 297 unions rencontrées. Celles-ci sont, on l'a vu, 425. Sur 425 femmes on trouve donc 198 femmes de monogames et 227 femmes de polygames soit une proportion réelle de 47 % de femmes de monogames et 53 % de femmes de polygames.

En envisageant à présent cette polygamie du point de vue des hommes, on constate que 100 maris totalisent 143 femmes (297 pour 425) qui se répartissent en:

67 ménages à 1 femme

26 ménages à 2 femmes

5 ménages à 3 femmes

1 ménage à 4 femmes

1 ménage à 5 femmes et plus.

Ce taux de 143 épouses pour 100 maris est un taux très moyen si l'on se reporte aux taux de polygamie donnés par les différents auteurs ayant travaillé dans le Nord-Cameroun.

Parmi les montagnards, on trouve en effet :

138 épouses p. 100 maris chez les « Mofu du Sud » (1)

159 épouses p. 100 maris chez les Daba (1)

172 épouses p. 100 maris chez les Hina (1)

177 épouses p. 100 maris chez les Mouktélé (2)

Parmi les « païens » de plaine :

142 épouses p. 100 maris chez les Guidar (1)

149 épouses p. 100 chez les Moundang (1)

163 épouses p. 100 maris chez les Guiziga (3)

Parmi les islamisés:

127 épouses p. 100 maris chez les Fulbé (1) 130 épouses p. 100 maris chez les Mandara (1)

On voit donc que par rapport aux autres païens et plus spécialement par rapport aux autres montagnards, les Mofu de ces massifs connaissent une polygamie peu importante mais plus développée pourtant que celle des islamisés.

#### Conclusion

La physionomie de la femme Mofu telle qu'elle se dégage des chiffres que nous avons rassemblés, est celle d'une femme restée très attachée à ses croyances et à son mode de vie traditionnels. Elle se marie de préférence sur son massif — voire dans son quartier de naissance si ses liens de parenté lui en laissent la possibilité. Sur le plan conjugal, elle est très stable, et cette stabilité apparaît encore plus notable si on la compare non seulement avec celle des islamisés, mais avec celle des païens de plaine et même de montagne. Selon les Mofu cette stabilité s'expliquerait par la crainte de déplaire aux ancêtres, gardiens de l'ordre social. Toutefois, on note parmi les femmes jeunes une plus forte proportion de divorces, indiquant que dans l'avenir cette stabilité pourrait être remise en question.

La polygamie est une polygamie moyenne, acceptée plutôt que choisie, car la majeure partie des jeunes filles épousent des monogames.

Le veuvage était jusqu'à ces dernières années un phénomène très répandu. Il est actuellement en cours de régression mais il est curieux de noter qu'une proportion importante des femmes ayant perdu leur mari a préféré ne pas se remarier et vivre seule en compagnie de ses enfants. Ce choix semble révélateur d'une certaine conception du mariage mais ici les chiffres ne peuvent plus parler d'eux-mêmes.

Cette courte étude nous montre donc à la fois l'intérêt de la collecte de données statistiques sûres et ses limites aux yeux de l'ethnologue. Pour lui, ces données ne sauraient constituer qu'une armature : même si les faits sont là, leurs motivations fuient et seule une lente et patiente fréquentation de la société concernée peut les révéler...

Manuscrit reçu au S.C.D. le 30 octobre 1972.

<sup>(1)</sup> A.M. Podlewski, op. cit. p. 170.

<sup>(2)</sup> B. Juillerat, op. cit. p. 238.

<sup>(3)</sup> G. PONTIÉ, op. cit. p. 133.